

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

2 juillet 2020

Dossier complet le :

2 juillet 2020

N° d'enregistrement :

2020-4764

1. Intitulé du projet

Adaptation et agrandissement de l'usine General Electric de Montoir de Bretagne pour l'assemblage des nacelles d'éolienne HALIADE-X.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

General Electric

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean Michel OBADIA, Directeur général

RCS / SIRET

7 9 2 7 1 9 2 7 0 0 0 0 2 9

Forme juridique

Société anonyme

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|--|--|
| 39.a Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du code de l'urbanisme comprise entre 10 000 et 40 000 m ² . | Adaptation des installations et agrandissement des bâtiments sur une surface de 11 202 m ² au sein du site General Electric. A noter que le nouveau processus d'assemblage des nacelles d'éoliennes nécessite en outre : Une zone extérieure de stockage des nacelles : 14 700m ² . Une zone extérieure d'entreposage des pièces détachées : 10 100m ² . |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans le cadre du développement de ses activités et afin d'assurer la production d'un nouveau type de nacelle d'éolienne "Haliade-X", le site General Electric de Montoir de Bretagne adapte son site d'assemblage des différents éléments constitutifs des nacelles.

La filière des éoliennes offshore évolue, la nouvelle génération de nacelles Haliade X produit 12 MW contre 6 MW de la génération précédente. Ainsi, l'usine doit s'adapter en agrandissant son Hall d'assemblage et redéfinir les plateformes d'entreposage extérieurs (nacelles et de pièces avant assemblage).

L'activité de l'usine relève de l'industrie lourde d'assemblage mécanique. Elle n'a pas vocation à évoluer. Le projet fait suite à la nécessaire adaptation du système d'assemblage de la nouvelle éolienne, plus puissante mais aussi plus grande et plus lourde. Il s'agit d'adapter la ligne d'assemblage à la nouvelle éolienne. La ligne commence en deux parties: assemblage du générateur et assemblage du reste de la nacelle. Après que deux parties soient réunies, le dernier poste d'assemblage assure l'achèvement de la nacelle avant un ultime poste d'essais.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif d'assurer la production d'un nouveau type d'éolienne "l'Haliade-X" d'une capacité de 12 mégawatts. Le projet a pour objet d'augmenter la capacité de l'usine pour pouvoir assembler les nacelles de la nouvelle génération d'éoliennes Offshore. Les adaptations du site porte sur une modification :

- des surfaces intérieures d'assemblage de dimensions suffisantes pour les nouvelles nacelles
- des surfaces intérieures d'entreposage et préparation pour recevoir les pièces avant assemblage
- des surfaces intérieurs pour la préparation des aimants avant assemblage pour créer le générateur
- des surfaces extérieures pour l'entreposage des nacelles Haliades X assemblées
- des surfaces extérieures pour l'entreposage des pièces avant assemblage
- des adaptations internes des locaux techniques et bâtiments annexes autour de l'usine.

Le projet concerne l'adaptation de l'usine aux dimensions et au poids de la nouvelle nacelle Haliade X par rapport aux paramètres de la nacelle prévue à l'origine, l'Haliade 150.

Les principes d'assemblage restent quasi identique, outre les dimensions des pièces assemblées. La nouvelle nacelle Haliade X pèse 700 Tonnes, la nacelles Haliade 150 qui est assemblée actuellement à l'usine ne pèse que 400 T.

La production des nacelles Haliade X démarrera au rythme de 10 nacelles par mois et augmentera à 16 nacelles par mois à moyen terme.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le site sur lequel les travaux se dérouleront était intégralement imperméabilisé en 2012/2013 avant l'implantation de le l'usine GE (Altsom à l'époque) en tant qu'espace de parking pour le trafic roulier du GPM : les travaux sont donc réalisés sur un espace aménagé par le GPM depuis plus de 20 ans.

Les travaux d'agrandissement des surfaces intérieurs et des plateformes d'entreposage extérieurs se font en parallèle. Les travaux extérieurs débiteront en premier pour répondre au besoin croissant de surface d'entreposage de nacelles assemblées.

Une partie des surfaces de travaux extérieurs a bénéficié de préchargement par des merlons de terre car prévues à l'origine dans le cadre du développement de l'usine. ainsi, les terrassements seront moindre.

Les travaux porteront sur le renforcement des plateformes (afin d'assurer la stabilité du sol lors de l'entreposage d'éléments plus lourds) et se dérouleront avant que ne soit réalisé les voiries. Les principaux travaux des plateformes extérieures dureront environ 6 mois.

Les travaux d'agrandissement de bâtiment comprennent la réalisation d'une plateforme sur une dalle épaisse afin d'assurer sa stabilité. Une charpente métallique sera réalisée au dessus de la dalle pour couvrir l'espace d'assemblage (comprenant des ponts roulants de levage).

Les travaux d'équipement comprennent des adaptations de la distribution électrique haute tension, la création de chauffage pour les extensions et l'adaptation des réseaux air comprimé, sprinklers, etc. Les principaux travaux d'agrandissement et d'équipement de bâtiment dureront environ 9 mois.

Les travaux seront réalisés sans arrêt de la production. L'activité de l'usine ne s'arrêtera donc pas.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les travaux d'aménagement sont prévus en 3 ensembles :

• Ensemble 1 : Travaux d'extension des bâtiments et des installations techniques qui intègre 4 sous-projets :

- SP1A : Hall 4 – extension à l'usine ;
- SP1B : Auvent Sud Halles 2 et 3 ;
- SP1C : Local préparation aimants – extension à l'usine ;
- SP3 : Hall 5 (mitoyen au Hall 4).

• L'ensemble 2 : Travaux des zones extérieures, qui comprend 5 sous-projets :

- SP1D : Nouvelle voirie sous auvent devant la nouvelle porte Hall 3 sud ;
- SP2A : Modifications des extérieurs côté Est préalables aux travaux d'extension bâtiment ;
- SP4 : Aménagement d'une plateforme de stockage composants ;
- SP5 : Aménagement d'une plateforme de parking pour nacelles assemblées ;
- SP7 : Création de 116 places pour les employés et modification accès secours au parking véhicules légers.

• L'ensemble 3 : Modifications internes des ateliers au sein des bâtiments existants, à réaliser dans un deuxième temps après l'achèvement des extensions, qui comprend 1 sous-projet :

- SP2B : Modifications à l'intérieur de l'usine existante.

Comme précisé précédemment : L'activité de l'usine relève de l'industrie lourde d'assemblage mécanique. Elle n'a pas vocation à évoluer. Le projet fait suite à la nécessaire adaptation du système d'assemblage de la nacelle de la nouvelle éolienne, plus puissante mais aussi plus grande et plus lourde.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet d'un permis de construire.

Nota : Lors du dépôt du permis de construire de l'usine (2013) une demande d'examen au cas par cas fut déposée (mars 2013). L'examen de cette demande par les services de la DREAL avait résulté sur une dispense d'évaluation environnementale.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|--|-----------------------|
| Adaptation des installations et agrandissement des bâtiments | 11 202 m ² |
| Le nouveau processus d'assemblage des éoliennes nécessite en outre : | |
| Une zone extérieure de stockage des nacelles (non bâtie) | 14 700m ² |
| Une zone extérieure d'entreposage des pièces détachées (non bâtie) | 10 100m ² |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Usine General Electric SN
rue Pierre Percée
44550 Montoir de Bretagne

Coordonnées géographiques¹

Long. 02°09'58"2 Lat. 47°17'39"6

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est situé à : - 30m au nord de la ZNIEFF de type 2 "Vallée de la Loire à l'aval de Nantes" (id: 520616267) - 500m à l'est de la ZNIEFF de type 1 "Vasière de Méan" (id : 520014631) |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est situé à 6,3km à l'ouest du "Marais De Liberge", zone protégée par l'arrêté de biotope (id : FR3800509) |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le site est localisé dans la commune de Montoir de Bretagne qui est située sur la rive nord de l'estuaire de la Loire (terminal roulier du Grand Port). |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est situé à : - 6,4 km au sud-est de la réserve naturelle régionale " Marais de Brière" (id: FR9300102) - 3,8 km au nord-ouest d'un site sous responsabilité du conservatoire du littoral - 3,2 Km au sud du parc naturel régional Brière" (id: FR8000009) |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'est pas situé dans un bien inscrit ou classé ni dans le périmètre de protection des monuments historiques ou des sites patrimoniaux remarquables. Le site le plus proches est situé à 2,6 km au sud du projet. Il s'agit du "Menhir dit la Pierre de Gargantua", un site patrimonial remarquable. |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est situé à 3,4 km au sud du site RAMSAR " Marais De Grande Brière Et Du Brivet" (id: FR7200013). |

| | | | |
|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune n'est pas couverte par : - Un PPRN inondation - Un PPRN Cavités souterraines - Un PPRN Mouvements de terrain - Un PPRN Retrait-Gonflement des sols argileux - Un PPRN Séismes |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La Base de donnée BASOL et BASIAS a été consultée le 29/06 : aucun site pollué ou potentiellement pollué ou ancien site industriels et activités de service n'est répertorié au droit des parcelles du projet. |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site se situe à : - 150m au nord du site Natura 2000 Directive Habitats " Estuaire de la Loire" (id : FR5200621) - 680m a l'est du site Natura 2000 Directive Oiseaux "Estuaire de la Loire (id: FR5210103) |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les activités d'assemblage d'éolienne ne nécessitent pas d'eaux industrielles. Aucun prélèvement n'est nécessaire. |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les constructions nécessitent des matériaux mais il ne s'agit pas sur le site d'utiliser des ressources naturelles du sol ou du sous sol. |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet s'intègre sur la parcelle actuelle de l'usine qui se trouve au sein du terminal roulier du Grand Port Maritime de (GPM) Nantes Saint Nazaire. Le GPM a pour vocation d'organiser et de planifier les activités qu'il accueille. Ainsi, l'usine General Electric trouve sa place au sein d'un espace portuaire dédié à l'industrie. A noter que certains espaces du GPM sont quant à eux dédiés à la biodiversité. En effet au sein du GPM Nantes Saint-Nazaire 1350 ha sont actuellement dédiés aux zones portuaires, logistiques et industrielles, 255 ha restent à aménager et 1055ha sont dédiés aux espaces naturels. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les activités projetées du projet n'impliquent aucun risque pouvant impacter les sites NATURA 2000 à proximité. L'usine est existante et seules l'organisation de la production va être amenée à évoluer tout en restant au sein de la parcelle actuelle. |

| | | | | |
|------------------|--|--|--|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les activités projetées n'impliquent aucun risque pouvant impacter les sites, parcs et zones protégées à proximité. Les eaux pluviales seront gérées (gestion à l'échelle du port via l'autorisation loi sur l'eau portée par le port notamment pour la gestion des eaux pluviales). |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet s'inscrit entièrement au sein de la parcelle General Electric actuelle qui se trouve au sein du terminal roulier du Grand Port Maritime de (GPM) Nantes Saint Nazaire. Le site était intégralement imperméabilisé en 2012/2013 avant l'implantation de la usine GE (Altsom à l'époque) en tant qu'espace de parking pour le trafic roulier du GPM : c'est un espace aménagé par le GPM depuis plus de 20 ans. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Montoir de Bretagne est concernée par un Plan de Prévention des Risques Technologiques des établissements ELENGY, IDEA Services et YARA France. L'emprise du projet est à plus de 650m en dehors des secteurs susceptibles d'être impactés par les phénomènes dangereux. |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Montoir de Bretagne n'est pas située dans le périmètre des plans de prévention de risques naturels prévisibles (PPRN). Cependant, le site est situé dans une zone de sismicité modérée (zone 3) et à proximité immédiate de la Loire. |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'activité de l'usine relève de l'industrie lourde d'assemblage mécanique. Le site accueille des postes d'assemblage d'éléments de nacelle d'éolienne. Les postes de travail sont approvisionnés au fur et à mesure des besoins. Il n'en émerge pas de risque sanitaire. |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les processus d'assemblage des nacelles ne génèrent pas de risque de pollution car ils ne nécessitent pas d'utilisation de produit polluant. |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | L'augmentation des activités liés au projet engendre un trafic supplémentaire lié au personnel et livraisons de pièces. A noter que cette augmentation reste faible et se fait en partie par voie maritime pour l'approvisionnement en pièces. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Les activités projetées n'engendrent pas particulièrement de bruit. Toutefois, toute activité industrielle est générateur de bruit. Le projet est concerné par le bruit généré par les activités industrielo-portuaires voisines sans que des nuisances puissent en être perçues. Il s'agit d'une zone portuaire dédiée aux activités industrielles. |

| | | | | |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Le projet est situé au sein de la parcelle General Electric. Il est donc concerné par les émissions lumineuses des activités déjà présentes dans le site et des activités voisines (situé dans un environnement industriel).</p> |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>En phase d'exploitation, en mode de fonctionnement normal, les activités projetées ne sont pas sources de rejets dans l'air.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>En phase d'exploitation, en mode de fonctionnement normal, les activités projetées ne rejettent aucune eau ou fluide spécifique de procédés. Les processus d'assemblage des nacelles ne génèrent pas de risque de pollution car ils ne nécessitent pas d'utilisation de produit polluant.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Le projet ne génère pas d'effluent.</p> <p>Les effluents issus de l'exploitation proviennent des sanitaires. Ces derniers seront collectés par la CARENE et traités en station d'épuration du Port.</p> |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Les déchets liés à l'activité du site sont constitués de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -éventuels déchets métalliques issus des emballages et ou de chutes du processus d'assemblage ; -déchets bois et plastiques issus des emballages <p>Les déchets inertes et non dangereux seront collectés puis valorisés, les déchets dangereux seront éliminés dans les installations réglementés</p> |

| | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est localisé au droit des parcelles du groupe General Electric au sein du Grand Port Maritime de Nantes Saint Nazaire ou l'environnement est industriel. De plus, aucun périmètre de preemption de prescription archéologique ou de protection de sites inscrit ou classé n'est situé à proximité. |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet s'intègre sur la parcelle actuelle de l'usine qui se trouve au sein du terminal roulier du Grand Port Maritime de (GPM) Nantes Saint Nazaire. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

L'usine General Electric de Montoir de Bretagne est implantée au sein de l'emprise du port Nantes Saint-Nazaire et plus particulièrement au sein de la zone portuaire de Montoir de Bretagne.

S'étendant sur plusieurs sites de Nantes jusqu'à Saint-Nazaire le port est un outil industriel de développement économique et l'aménageur des espaces portuaires. Il travaille en partenariat avec les acteurs publics (Etat, collectivités locales, chambres consulaires...) et privés (entreprises industrielles et portuaires...) du territoire à la valorisation économique et environnementale de l'estuaire de la Loire, sur lequel il est implanté.

Ainsi, la parcelle dédiée à l'usine General Electric pour la construction d'éolienne s'inscrit dans une stratégie plus globale d'aménagement du territoire qui fut définie préalablement au projet qui fait l'objet de la présente demande d'examen au cas par cas.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet ne comporte pas de mesure destinée à éviter, réduire ou compenser ses effets négatifs. En effet, de par sa localisation et ses caractéristiques il n'est pas susceptible d'avoir un effet négatif sur l'environnement.

A noter que dans le cadre de ses attributions le GPM Nantes Saint Nazaire a défini un « projet stratégique » couvrant la période 2015-2020 (approuvé le 23 octobre 2015 par le Conseil de Surveillance). Il est basé sur trois axes : « être au cœur des filières actuelles et émergentes », « garantir la performance de l'outil industriel portuaire » et « conduire une politique partagée de développement durable des espaces portuaires estuariens ». L'axe se rapportant au développement durable porte l'ambition de faire du GPM un port de référence de la transition énergétique et écologique, avec l'engagement notamment du groupe Alstom (depuis la filière énergie d'Alstom fut racheté par General Electric) dans la filière des énergies marines renouvelables. A noter que ce dernier axe recouvre autant la densification des espaces industriels et logistiques que la gestion des espaces de nature qui représente une importante partie du territoire portuaire.

Le projet trouve donc pleinement sa place au sein du GPM Nantes Saint Nazaire qui au travers de sa stratégie d'aménagement territorial permet de concilier espace industriel et espace naturel.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

De par sa nature et son implantation le projet ne semble pas nécessiter d'évaluation environnementale :

- Il s'agit d'une adaptation d'un site industriel destinée à permettre l'assemblage d'une nouvelle génération d'éoliennes.
- Projet s'inscrivant entièrement au sein de la parcelle actuelle de General Electric.
- Secteur industriel du terminal roulier de Montoir de Bretagne destiné à accueillir une activité économique.
- Le GPM Nantes Saint Nazaire a défini un « projet stratégique » qui permet de concilier enjeux économique, transition énergétique et préservation de la nature. L'aménagement du site s'inscrit pleinement dans ce projet stratégique sans qu'il ne génère d'effet négatif sur l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Saint Nazaire

le, 02/07/2020

Signature



